

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : SYNDICAT AZUR (M57) (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE SYNDICAT AZUR (2)

Numéro SIRET : 25950002300025

POSTE COMPTABLE : SGC ARGENTEUIL

M. 57

Budget primitif
Voté par nature

BUDGET : SYNDICAT AZUR (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	41
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	45
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	46
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	47
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	48
B3.1 - Etat des provisions constituées	49
B3.2 - Etalement des provisions	51
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	52
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	53
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	54
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	59
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	60
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	62
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	63
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	65
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	69
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	70
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	71

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	172042

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0
3	Dépenses d'équipement brut / population	0
4	Encours de dette / population (2) (3)	0
5	DGF / population	0
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	18.81 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	103.8 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	6.97 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	71.95 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	1.58 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	28 509 771,39	31 377 536,80	1 693 896,28	A1 4 561 661,69
Investissement	4 045 742,73	3 579 535,52	(3) -1 067 991,17	A2 -1 534 198,38
Fonctionnement	24 464 028,66	27 798 001,28	(4) 2 761 887,45	A3 6 095 860,07

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 761 038,18	III + IV 0,00	B1	-761 038,18
Investissement	I 761 038,18	III 0,00	B2	-761 038,18
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	3 800 623,51
Investissement	A2 + B2	-2 295 236,56
Fonctionnement	A3 + B3	6 095 860,07

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 761 038,18
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	761 038,18
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	5 659 431,14	7 954 667,70
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	761 038,18	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 1 534 198,38	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		7 954 667,70	7 954 667,70
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	41 979 951,50	38 179 327,99
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 800 623,51
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		41 979 951,50	41 979 951,50
TOTAL DU BUDGET (4)		49 934 619,20	49 934 619,20

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL		0,00
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	2 000,00	0,00	108 075,69	108 075,69	108 075,69
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	619 309,45	0,00	873 100,45	873 100,45	873 100,45
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 522 680,00	761 038,18	1 677 340,00	1 677 340,00	2 438 378,18
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 143 989,45	761 038,18	2 658 516,14	2 658 516,14	3 419 554,32
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 874 212,00	0,00	2 955 805,00	2 955 805,00	2 955 805,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 874 212,00	0,00	2 955 805,00	2 955 805,00	2 955 805,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		5 018 201,45	761 038,18	5 614 321,14	5 614 321,14	6 375 359,32

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	34 713,00		45 110,00	45 110,00	45 110,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		34 713,00		45 110,00	45 110,00	45 110,00

TOTAL	5 052 914,45	761 038,18	5 659 431,14	5 659 431,14	6 420 469,32
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 534 198,38
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 954 667,70
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	200 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		200 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	245 000,00	0,00	132 000,00	132 000,00	132 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 603 955,97	0,00	2 295 236,56	2 295 236,56	2 295 236,56
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 848 955,97	0,00	2 427 236,56	2 427 236,56	2 427 236,56
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 048 955,97	0,00	2 602 236,56	2 602 236,56	2 602 236,56

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	2 875 913,45		3 554 100,13	3 554 100,13	3 554 100,13
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 732 001,00		1 798 331,01	1 798 331,01	1 798 331,01
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 607 914,45		5 352 431,14	5 352 431,14	5 352 431,14

TOTAL	6 656 870,42	0,00	7 954 667,70	7 954 667,70	7 954 667,70
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 954 667,70
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	5 307 321,14
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	17 425 355,00	0,00	27 157 645,37	27 157 645,37	27 157 645,37
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	6 480 000,00	0,00	6 891 200,00	6 891 200,00	6 891 200,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	85 850,00	0,00	72 850,00	72 850,00	72 850,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		23 991 205,00	0,00	34 121 695,37	34 121 695,37	34 121 695,37
66	Charges financières	977 993,00	0,00	876 825,00	876 825,00	876 825,00
67	Charges spécifiques (3)	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 000,00		1 614 000,00	1 614 000,00	1 614 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		24 985 198,00	0,00	36 627 520,37	36 627 520,37	36 627 520,37

023	Virement à la section d'investissement (4)	2 875 913,45		3 554 100,13	3 554 100,13	3 554 100,13
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 732 001,00		1 798 331,00	1 798 331,00	1 798 331,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 607 914,45		5 352 431,13	5 352 431,13	5 352 431,13

TOTAL	29 593 112,45	0,00	41 979 951,50	41 979 951,50	41 979 951,50
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	41 979 951,50
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	162 650,00	0,00	153 800,00	153 800,00	153 800,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 907 110,00	0,00	1 937 532,00	1 937 532,00	1 937 532,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	10 651 155,00	0,00	11 319 678,65	11 319 678,65	11 319 678,65
74	Dotations et participations (3)	13 203 641,00	0,00	24 048 751,34	24 048 751,34	24 048 751,34
75	Autres produits de gestion courante (3)	29 000,00	0,00	23 500,00	23 500,00	23 500,00
Total des recettes de gestion courante		25 953 556,00	0,00	37 483 261,99	37 483 261,99	37 483 261,99
76	Produits financiers	640 456,00	0,00	640 456,00	640 456,00	640 456,00
77	Produits spécifiques (3)	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	200 000,00		10 500,00	10 500,00	10 500,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		26 796 512,00	0,00	38 134 217,99	38 134 217,99	38 134 217,99

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	34 713,00		45 110,00	45 110,00	45 110,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		34 713,00		45 110,00	45 110,00	45 110,00

TOTAL	26 831 225,00	0,00	38 179 327,99	38 179 327,99	38 179 327,99
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 800 623,51
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	41 979 951,50
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	5 307 321,13	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	45 110,00	45 110,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 955 805,00	0,00	2 955 805,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	108 075,69	0,00	108 075,69
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	873 100,45	0,00	873 100,45
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	2 438 378,18	0,00	2 438 378,18
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		6 375 359,32	45 110,00	6 420 469,32

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 534 198,38
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 954 667,70
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	27 157 645,37		27 157 645,37
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	6 891 200,00		6 891 200,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	72 850,00	0,00	72 850,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	876 825,00	0,00	876 825,00
67	Charges spécifiques (9)	15 000,00	0,00	15 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	1 614 000,00	1 798 331,00	3 412 331,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		3 554 100,13	3 554 100,13
Dépenses de fonctionnement – Total		36 627 520,37	5 352 431,13	41 979 951,50

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	41 979 951,50
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	132 000,00	0,00	132 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	175 000,00	0,00	175 000,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		743 980,01	743 980,01
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		1 054 351,00	1 054 351,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		3 554 100,13	3 554 100,13
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	307 000,00	5 352 431,14	5 659 431,14

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	2 295 236,56
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 954 667,70
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	153 800,00		153 800,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	1 937 532,00		1 937 532,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	11 319 678,65		11 319 678,65
74 Dotations et participations (8)	24 048 751,34		24 048 751,34
75 Autres produits de gestion courante (8)	23 500,00	0,00	23 500,00
76 Produits financiers	640 456,00	0,00	640 456,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	45 110,00	45 110,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	10 500,00	0,00	10 500,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	38 134 217,99	45 110,00	38 179 327,99

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 800 623,51
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	41 979 951,50
--	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 052 914,45	761 038,18	0,00	5 659 431,14	5 659 431,14	0,00	5 659 431,14	6 420 469,32
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 000,00	0,00	0,00	108 075,69	108 075,69	0,00	108 075,69	108 075,69
204	Subventions d'équipement versées (9)	619 309,45	0,00	0,00	873 100,45	873 100,45	0,00	873 100,45	873 100,45
21	Immobilisations corporelles	1 522 680,00	761 038,18	0,00	1 677 340,00	1 677 340,00	0,00	1 677 340,00	2 438 378,18
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 143 989,45	761 038,18	0,00	2 658 516,14	2 658 516,14	0,00	2 658 516,14	3 419 554,32
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 874 212,00	0,00		2 955 805,00	2 955 805,00		2 955 805,00	2 955 805,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		2 874 212,00	0,00	0,00	2 955 805,00	2 955 805,00	0,00	2 955 805,00	2 955 805,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		5 018 201,45	761 038,18	0,00	5 614 321,14	5 614 321,14	0,00	5 614 321,14	6 375 359,32
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	34 713,00			45 110,00	45 110,00		45 110,00	45 110,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		34 713,00			45 110,00	45 110,00		45 110,00	45 110,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	1 534 198,38
---	---------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	7 954 667,70
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

SYNDICAT AZUR (M57) - SYNDICAT AZUR - BP - 2023

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 052 914,45	0,00	5 659 431,14	5 659 431,14	5 659 431,14
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	200 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		200 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	245 000,00	0,00	132 000,00	132 000,00	132 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		245 000,00	0,00	132 000,00	132 000,00	132 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		445 000,00	0,00	307 000,00	307 000,00	307 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 875 913,45		3 554 100,13	3 554 100,13	3 554 100,13
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 732 001,00		1 798 331,01	1 798 331,01	1 798 331,01
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		4 607 914,45		5 352 431,14	5 352 431,14	5 352 431,14

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	2 295 236,56
---------------------------------------	---------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	7 954 667,70
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	5 052 914,45	761 038,18	0,00	5 659 431,14	5 659 431,14	0,00	5 659 431,14	6 420 469,32
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 000,00	0,00	0,00	108 075,69	108 075,69	0,00	108 075,69
2031	Frais d'études	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	1 000,00	0,00	0,00	108 075,69	108 075,69	0,00	108 075,69
204	Subventions d'équipement versées (9)	619 309,45	0,00	0,00	873 100,45	873 100,45	0,00	873 100,45
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	619 309,45	0,00	0,00	873 100,45	873 100,45	0,00	873 100,45
21	Immobilisations corporelles	1 522 680,00	761 038,18	0,00	1 677 340,00	1 677 340,00	0,00	1 677 340,00
2128	Autres agencements et aménagements	155 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	7 500,00	2 563,20	0,00	0,00	0,00	0,00	2 563,20
21735	Installations générales (mise à dispo)	143 700,00	41 745,95	0,00	510 000,00	510 000,00	0,00	510 000,00
2181	Install. générales, agencements	34 000,00	18 720,00	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00
21828	Autres matériels de transport	375 450,00	382 753,68	0,00	468 100,00	468 100,00	0,00	468 100,00
21838	Autre matériel informatique	12 100,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 000,00	2 987,36	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	791 930,00	312 267,99	0,00	617 240,00	617 240,00	0,00	617 240,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 143 989,45	761 038,18	0,00	2 658 516,14	2 658 516,14	0,00	2 658 516,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	2 874 212,00	0,00	0,00	2 955 805,00	2 955 805,00	0,00	2 955 805,00
1641	Emprunts en euros	2 874 212,00	0,00	0,00	2 955 805,00	2 955 805,00	0,00	2 955 805,00

SYNDICAT AZUR (M57) - SYNDICAT AZUR - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		2 874 212,00	0,00	0,00	2 955 805,00	2 955 805,00	0,00	2 955 805,00	2 955 805,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		5 018 201,45	761 038,18	0,00	5 614 321,14	5 614 321,14	0,00	5 614 321,14	6 375 359,32
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	34 713,00			45 110,00	45 110,00		45 110,00	45 110,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	34 713,00			45 110,00	45 110,00		45 110,00	45 110,00
13912	Subv. transf. Régions	10 857,00			27 242,13	27 242,13		27 242,13	27 242,13
13918	Autres subventions d'équipement transf.	23 856,00			17 867,87	17 867,87		17 867,87	17 867,87
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		34 713,00			45 110,00	45 110,00		45 110,00	45 110,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		5 052 914,45	0,00	5 659 431,14	5 659 431,14	5 659 431,14
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	200 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	200 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		200 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	245 000,00	0,00	132 000,00	132 000,00	132 000,00
10222	FCTVA	245 000,00	0,00	132 000,00	132 000,00	132 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		245 000,00	0,00	132 000,00	132 000,00	132 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		445 000,00	0,00	307 000,00	307 000,00	307 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 875 913,45		3 554 100,13	3 554 100,13	3 554 100,13
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 732 001,00		1 798 331,01	1 798 331,01	1 798 331,01
28031	Frais d'études	0,00		288,00	288,00	288,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	64 056,00		65 692,08	65 692,08	65 692,08
28041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	23 654,00		23 653,57	23 653,57	23 653,57
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	11 149,00		11 148,54	11 148,54	11 148,54
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 536,00		330,00	330,00	330,00
28128	Autres aménagements de terrains	25 466,00		28 390,31	28 390,31	28 390,31
281351	Bâtiments publics	13 158,00		13 376,37	13 376,37	13 376,37
28152	Installations de voirie	12 628,00		12 627,53	12 627,53	12 627,53
281568	Autre matériel, outillage incendie	221,00		220,80	220,80	220,80
281735	Installations générales (m. à dispo)	22 314,00		26 994,67	26 994,67	26 994,67
2817534	Réseaux d'électrification (mise à dispo)	349,00		348,48	348,48	348,48
281758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	3 143,00		2 395,16	2 395,16	2 395,16

SYNDICAT AZUR (M57) - SYNDICAT AZUR - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
28181	Installations générales, aménagt divers	7 699,00		7 698,08	7 698,08	7 698,08
281828	Autres matériels de transport	196 555,00		251 076,60	251 076,60	251 076,60
281838	Autre matériel informatique	25 402,00		20 858,55	20 858,55	20 858,55
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 594,00		3 575,90	3 575,90	3 575,90
28188	Autres immo. corporelles	263 726,00		275 305,37	275 305,37	275 305,37
4817	Indemnités de renégociation de la dette	1 054 351,00		1 054 351,00	1 054 351,00	1 054 351,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		4 607 914,45		5 352 431,14	5 352 431,14	5 352 431,14

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		29 593 112,45	0,00	0,00	41 979 951,50	41 979 951,50	0,00	41 979 951,50	41 979 951,50
011	Charges à caractère général (3)	17 425 355,00	0,00	0,00	27 157 645,37	27 157 645,37	0,00	27 157 645,37	27 157 645,37
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	6 480 000,00	0,00		6 891 200,00	6 891 200,00		6 891 200,00	6 891 200,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	85 850,00	0,00	0,00	72 850,00	72 850,00	0,00	72 850,00	72 850,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		23 991 205,00	0,00	0,00	34 121 695,37	34 121 695,37	0,00	34 121 695,37	34 121 695,37
66	Charges financières	977 993,00	0,00		876 825,00	876 825,00		876 825,00	876 825,00
67	Charges spécifiques (3)	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 000,00			1 614 000,00	1 614 000,00		1 614 000,00	1 614 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		993 993,00	0,00	0,00	2 505 825,00	2 505 825,00		2 505 825,00	2 505 825,00
Total des dépenses réelles		24 985 198,00	0,00	0,00	36 627 520,37	36 627 520,37	0,00	36 627 520,37	36 627 520,37
023	Virement à la section d'investissement	2 875 913,45			3 554 100,13	3 554 100,13		3 554 100,13	3 554 100,13
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 732 001,00			1 798 331,00	1 798 331,00		1 798 331,00	1 798 331,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		4 607 914,45			5 352 431,13	5 352 431,13		5 352 431,13	5 352 431,13

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	41 979 951,50
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		26 831 225,00	0,00	38 179 327,99	38 179 327,99	38 179 327,99
013	Atténuations de charges (2)	162 650,00	0,00	153 800,00	153 800,00	153 800,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 907 110,00	0,00	1 937 532,00	1 937 532,00	1 937 532,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	10 651 155,00	0,00	11 319 678,65	11 319 678,65	11 319 678,65
74	Dotations et participations (2)	13 203 641,00	0,00	24 048 751,34	24 048 751,34	24 048 751,34
75	Autres produits de gestion courante (2)	29 000,00	0,00	23 500,00	23 500,00	23 500,00
Total des recettes de gestion des services		25 953 556,00	0,00	37 483 261,99	37 483 261,99	37 483 261,99
76	Produits financiers	640 456,00	0,00	640 456,00	640 456,00	640 456,00
77	Produits spécifiques (2)	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	200 000,00		10 500,00	10 500,00	10 500,00
Total des recettes financières		842 956,00	0,00	650 956,00	650 956,00	650 956,00
Total des recettes réelles		26 796 512,00	0,00	38 134 217,99	38 134 217,99	38 134 217,99
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	34 713,00		45 110,00	45 110,00	45 110,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		34 713,00		45 110,00	45 110,00	45 110,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	3 800 623,51
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	41 979 951,50
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		29 593 112,45	0,00	0,00	41 979 951,50	41 979 951,50	0,00	41 979 951,50	41 979 951,50
011	Charges à caractère général (4)	17 425 355,00	0,00	0,00	27 157 645,37	27 157 645,37	0,00	27 157 645,37	27 157 645,37
6042	Achats de prestations de services	5 600,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
60611	Eau et assainissement	15 500,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
60612	Energie - Electricité	30 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
60613	Chauffage urbain	30 000,00	0,00		46 500,00	46 500,00	0,00	46 500,00	46 500,00
60622	Carburants	450 000,00	0,00		650 000,00	650 000,00	0,00	650 000,00	650 000,00
60623	Alimentation	16 700,00	0,00		25 440,00	25 440,00	0,00	25 440,00	25 440,00
60628	Autres fournitures non stockées	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60631	Fournitures d'entretien	73 050,00	0,00		85 250,00	85 250,00	0,00	85 250,00	85 250,00
60632	Fournitures de petit équipement	37 800,00	0,00		67 800,00	67 800,00	0,00	67 800,00	67 800,00
60636	Habillement et vêtements de travail	80 000,00	0,00		130 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00
6064	Fournitures administratives	7 000,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	570 000,00	0,00		514 428,91	514 428,91	0,00	514 428,91	514 428,91
611	Contrats de prestations de services	14 499 072,00	0,00		24 123 155,46	24 123 155,46	0,00	24 123 155,46	24 123 155,46
6132	Locations immobilières	8 000,00	0,00		38 000,00	38 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00
61351	Matériel roulant	5 800,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
61358	Autres	7 600,00	0,00		9 100,00	9 100,00	0,00	9 100,00	9 100,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	30 000,00	0,00		48 000,00	48 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00
61551	Entretien matériel roulant	209 500,00	0,00		150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	20 000,00	0,00		16 691,00	16 691,00	0,00	16 691,00	16 691,00
6156	Maintenance	137 225,00	0,00		131 000,00	131 000,00	0,00	131 000,00	131 000,00
6161	Multirisques	4 730,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6168	Autres primes d'assurance	92 380,00	0,00		95 000,00	95 000,00	0,00	95 000,00	95 000,00
6182	Documentation générale et technique	400,00	0,00		780,00	780,00	0,00	780,00	780,00
6184	Versements à des organismes de formation	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	10 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	98 200,00	0,00		194 800,00	194 800,00	0,00	194 800,00	194 800,00
6231	Annonces et insertions	14 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	26 600,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
6236	Catalogues et imprimés	410 190,00	0,00		62 500,00	62 500,00	0,00	62 500,00	62 500,00
6238	Divers	43 388,00	0,00		68 900,00	68 900,00	0,00	68 900,00	68 900,00

SYNDICAT AZUR (M57) - SYNDICAT AZUR - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6251	Voyages, déplacements et missions	15 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6261	Frais d'affranchissement	5 200,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6262	Frais de télécommunications	18 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 600,00	0,00		3 600,00	3 600,00	0,00	3 600,00	3 600,00
63512	Taxes foncières	81 120,00	0,00		120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
63513	Autres impôts locaux	320 000,00	0,00		357 000,00	357 000,00	0,00	357 000,00	357 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	6 500,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	6 480 000,00	0,00		6 891 200,00	6 891 200,00		6 891 200,00	6 891 200,00
6218	Autre personnel extérieur	28 500,00	0,00		32 380,00	32 380,00		32 380,00	32 380,00
6331	Versement mobilité	63 100,00	0,00		71 070,00	71 070,00		71 070,00	71 070,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	16 000,00	0,00		18 200,00	18 200,00		18 200,00	18 200,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	51 200,00	0,00		70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 226 700,00	0,00		2 375 000,00	2 375 000,00		2 375 000,00	2 375 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	140 000,00	0,00		117 500,00	117 500,00		117 500,00	117 500,00
64113	NBI	55 000,00	0,00		48 700,00	48 700,00		48 700,00	48 700,00
64114	Personnel tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	935 000,00	0,00		795 000,00	795 000,00		795 000,00	795 000,00
64131	Rémunérations	800 000,00	0,00		1 006 000,00	1 006 000,00		1 006 000,00	1 006 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	58 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	302 000,00	0,00		342 000,00	342 000,00		342 000,00	342 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	673 000,00	0,00		771 500,00	771 500,00		771 500,00	771 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	690 000,00	0,00		736 500,00	736 500,00		736 500,00	736 500,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	90 000,00	0,00		94 000,00	94 000,00		94 000,00	94 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	8 500,00	0,00		8 350,00	8 350,00		8 350,00	8 350,00
64731	Allocations chômage versées directement	144 000,00	0,00		135 000,00	135 000,00		135 000,00	135 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	174 000,00	0,00		177 000,00	177 000,00		177 000,00	177 000,00
6488	Autres	19 000,00	0,00		23 000,00	23 000,00		23 000,00	23 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	85 850,00	0,00	0,00	72 850,00	72 850,00	0,00	72 850,00	72 850,00
65311	Indemnités de fonction	42 000,00	0,00		44 000,00	44 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00

SYNDICAT AZUR (M57) - SYNDICAT AZUR - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65313	Cotisations de retraite	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	40 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
65888	Autres	1 350,00	0,00		1 350,00	1 350,00	0,00	1 350,00	1 350,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		23 991 205,00	0,00	0,00	34 121 695,37	34 121 695,37	0,00	34 121 695,37	34 121 695,37
66	Charges financières	977 993,00	0,00		876 825,00	876 825,00		876 825,00	876 825,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 006 230,00	0,00		905 905,00	905 905,00		905 905,00	905 905,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-28 237,00	0,00		-29 080,00	-29 080,00		-29 080,00	-29 080,00
67	Charges spécifiques (4)	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 000,00			1 614 000,00	1 614 000,00		1 614 000,00	1 614 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00			1 600 000,00	1 600 000,00		1 600 000,00	1 600 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			13 000,00	13 000,00		13 000,00	13 000,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	1 000,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		993 993,00	0,00	0,00	2 505 825,00	2 505 825,00		2 505 825,00	2 505 825,00
Total des dépenses réelles		24 985 198,00	0,00	0,00	36 627 520,37	36 627 520,37	0,00	36 627 520,37	36 627 520,37
023	Virement à la section d'investissement	2 875 913,45			3 554 100,13	3 554 100,13		3 554 100,13	3 554 100,13
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 732 001,00			1 798 331,00	1 798 331,00		1 798 331,00	1 798 331,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	677 650,00			743 980,00	743 980,00		743 980,00	743 980,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	1 054 351,00			1 054 351,00	1 054 351,00		1 054 351,00	1 054 351,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		4 607 914,45			5 352 431,13	5 352 431,13		5 352 431,13	5 352 431,13

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	-29 080,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-29 080,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		26 831 225,00	0,00	38 179 327,99	38 179 327,99	38 179 327,99
013	Atténuations de charges (3)	162 650,00	0,00	153 800,00	153 800,00	153 800,00
6091	RRR obtenus sur matières premières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6094	RRR obtenus sur études et prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	17 650,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	80 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	65 000,00	0,00	70 800,00	70 800,00	70 800,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 907 110,00	0,00	1 937 532,00	1 937 532,00	1 937 532,00
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	790 000,00	0,00	798 000,00	798 000,00	798 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	0,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
7078	Autres marchandises	513 000,00	0,00	513 600,00	513 600,00	513 600,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	50 110,00	0,00	51 932,00	51 932,00	51 932,00
70878	Remb. frais par des tiers	554 000,00	0,00	354 000,00	354 000,00	354 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	10 651 155,00	0,00	11 319 678,65	11 319 678,65	11 319 678,65
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	10 651 155,00	0,00	11 319 678,65	11 319 678,65	11 319 678,65
74	Dotations et participations (3)	13 203 641,00	0,00	24 048 751,34	24 048 751,34	24 048 751,34
74718	Autres participations Etat	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7472	Participation régions	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74758	Participation autres groupements	12 035 641,00	0,00	22 850 751,34	22 850 751,34	22 850 751,34
74788	Autres	1 148 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	1 178 000,00	1 178 000,00	1 178 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	29 000,00	0,00	23 500,00	23 500,00	23 500,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	29 000,00	0,00	23 500,00	23 500,00	23 500,00
Total des recettes de gestion des services		25 953 556,00	0,00	37 483 261,99	37 483 261,99	37 483 261,99
76	Produits financiers	640 456,00	0,00	640 456,00	640 456,00	640 456,00
76811	Sortie empr. risque avec IRA capital.	640 456,00	0,00	640 456,00	640 456,00	640 456,00
77	Produits spécifiques (3)	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	200 000,00		10 500,00	10 500,00	10 500,00

SYNDICAT AZUR (M57) - SYNDICAT AZUR - BP - 2023

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	200 000,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		10 500,00	10 500,00	10 500,00
Total des recettes réelles		26 796 512,00	0,00	38 134 217,99	38 134 217,99	38 134 217,99
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)</i>	34 713,00		45 110,00	45 110,00	45 110,00
777	<i>Rec... subv inv transférées cpte résultat</i>	34 713,00		45 110,00	45 110,00	45 110,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		34 713,00		45 110,00	45 110,00	45 110,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					48 424 639,97									
1641 Emprunts en euros (total)					48 424 639,97									
ARKEA 0421 2462795	ARKEA BANQUE ENTREPRISES INSTITUTIONNELS	18/12/2015	2015-01-30	30/01/2015	5 000 000,00	F		2,150	2,150	EURO	T	C	N	A-1
MON265685	Caisse Française de Financement Local	15/05/2009	2009-05-15	01/09/2009	6 663 124,88	F		4,680	4,680	EURO	A	P	N	A-1
MON504335EUR	Caisse Française de Financement Local	23/07/2015	2015-08-20	01/09/2016	16 408 987,05	F		3,300	3,300	EURO	A	C	N	A-1
MON504336EUR	Caisse Française de Financement Local	23/07/2015	2015-10-02	01/10/2016	11 948 895,08	F		3,330	3,330	EURO	A	P	N	A-1
MON504337EUR	Caisse Française de Financement Local	23/07/2015	2015-07-23	01/11/2016	8 403 632,96	F		3,330	3,330	EURO	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

SYNDICAT AZUR (M57) - SYNDICAT AZUR - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					48 424 639,97									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		27 437 264,76					2 955 802,08	905 902,52	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		27 437 264,76					2 955 802,08	905 902,52	0,00	0,00
ARKEA 0421 2462795	N	0,00	A-1	2 533 747,16	7,00	F		2,150	339 100,99	51 753,77	0,00	0,00
MON265685	N	0,00	A-1	1 193 631,37	2,00	F		4,680	582 259,11	56 637,80	0,00	0,00
MON504335EUR	N	0,00	A-1	9 843 555,82	13,00	F		3,300	985 572,33	329 348,97	0,00	0,00
MON504336EUR	N	0,00	A-1	7 649 007,83	13,00	F		3,300	676 752,03	258 249,63	0,00	0,00
MON504337EUR	N	0,00	A-1	6 217 322,58	13,00	F		3,300	372 117,62	209 912,35	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

SYNDICAT AZUR (M57) - SYNDICAT AZUR - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		27 437 264,76					2 955 802,08	905 902,52	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	27 437 264,76	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000 €		
	Catégories de biens amortis		
L	Frais d'études non suivis de réalisation	5	19/02/2021
L	Frais d'études à intégrer dans les immobilisations réalisées	0	19/02/2021
L	Frais de recherche et de développement suivis ou non de réalisation	5	19/02/2021
L	Frais d'insertion non suivis de réalisations	5	19/02/2021
L	Frais d'insertion à intégrer dans les immobilisations réalisées	0	19/02/2021
L	Subventions d'équipement aux organismes publics, pour les biens mobiliers, matériel ou études	10	19/02/2021
L	Subventions d'équipement aux organismes publics, pour les bâtiments ou les installations	30	19/02/2021
L	Concessions et droits similaires	2	19/02/2021
L	Agencements et aménagements de terrains, plantations d'arbres et d'arbustes	15	19/02/2021
L	autres agencements et aménagements de terrains	10	19/02/2021
L	Constructions batiments	30	19/02/2021
L	Installations générales, agencements, aménagements constructions	20	19/02/2021
L	Installations de voirie	20	19/02/2021
L	Matériel roulant de voirie	10	19/02/2021
L	Autres matériels et outillage de voirie	8	19/02/2021
L	Autres installations, matériel et outillage technique	10	19/02/2021
L	Autres constructions	20	19/02/2021
L	Réseaux électrification	15	19/02/2021
L	Autres installations, matériels et outillage technique	15	19/02/2021
L	Installations générales, agencements et aménagements divers lorsque le syndicat n'est pas propriéta	15	19/02/2021
L	Autres immobilisations corporelles (bornes apport volontaire)	10	19/02/2021
L	Bacs d'ordures ménagères achetés en lots	7	19/02/2021
L	Deux-roues, voitures et fourgonnettes	5	19/02/2021
L	Voitures utilitaire & & < 3,5 tonnes	10	19/02/2021
L	Camions-véhicules industriels & & > 3,5 tonnes	15	19/02/2021
L	Matériel informatique	3	19/02/2021
L	Matériel de bureau et mobilier	10	19/02/2021
L	Matériel de téléphonie	2	19/02/2021
L	Biens de faible valeur (seuil 1 000 euros), à l'exception des bacs d'OM achetés en lot	1	19/02/2021

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	11 500,00		202 000,00	213 500,00	0,00	213 500,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	11 500,00		202 000,00	213 500,00	0,00	213 500,00
Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP)	0,00	04/02/2020	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00
Lissage fonds de soutien	1 000,00	04/02/2020	2 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00
Créances douteuses	10 500,00	05/09/2022	0,00	10 500,00	0,00	10 500,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	11 500,00		202 000,00	213 500,00	0,00	213 500,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	11 500,00		202 000,00	213 500,00	0,00	213 500,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Risque financier	Lissage fonds de soutien	750 000,00	8	1 000,00	1 000,00	748 000,00

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	3 861 704,60
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	3 861 704,60
Recettes réelles de fonctionnement	II	38 134 217,99
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	10,13

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		18,00	0,00	18,00	6,00	4,00	10,00
Adjoint administratif territorial	C	5,00	0,00	5,00	2,00	2,00	4,00
Adjoint administratif territorial principal de 1re classe	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	4,00	0,00	4,00	1,00	2,00	3,00
Directeur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Redacteur	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal de 1er classes	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		134,00	0,00	134,00	86,80	19,00	105,80
Adjoint technique territorial	C	55,00	0,00	55,00	27,00	18,00	45,00
Adjoint technique territorial principal de 1re classe	C	13,00	0,00	13,00	8,80	0,00	8,80
Adjoint technique territorial principal de 2e classe	C	35,00	0,00	35,00	30,00	0,00	30,00
Agent de Maitrise	C	8,00	0,00	8,00	4,00	1,00	5,00
Agent de Maitrise Principal	C	15,00	0,00	15,00	12,00	0,00	12,00
Ingénieur	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Principal de 1ère Classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal de 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYNDICAT AZUR (M57) - SYNDICAT AZUR - BP - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		152,00	0,00	152,00	92,80	23,00	115,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	352	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	352	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD

SYNDICAT AZUR (M57) - SYNDICAT AZUR - BP - 2023

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent de Maitrise	C	TECH	355	0,00	332-14 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Attaché	A	ADM	480	0,00	A Autres	CDI Contractuel en CDI
Attaché	A	ADM	480	0,00	332-8-2° emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le j	CDD Contractuel en CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	352	0,00	332-13 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	352	0,00	332-13 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	0,00	332-13 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	0,00	332-13 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	0,00	332-13 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	0,00	332-23-1° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	0,00	332-13 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	0,00	332-13 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	0,00	332-13 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	0,00	332-23-1° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	0,00	332-13 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	0,00	332-13 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	0,00	332-23-1° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	0,00	332-23-1° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	0,00	332-23-1° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	0,00	332-23-1° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	0,00	332-13 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	0,00	332-13 remplacement	CDD Contractuel en CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

SYNDICAT AZUR (M57) - SYNDICAT AZUR - BP - 2023

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		3 000 915,00	I 3 000 915,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 955 805,00	2 955 805,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 955 805,00	2 955 805,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		45 110,00	45 110,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	45 110,00	45 110,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 000 915,00	761 038,18	1 534 198,38	5 296 151,56

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 484 431,14	III 5 484 431,14
Ressources propres externes de l'année (a)		132 000,00	132 000,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	132 000,00	132 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		5 352 431,14	5 352 431,14
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	288,00	288,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	65 692,08	65 692,08
28041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	23 653,57	23 653,57
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	11 148,54	11 148,54
2805	Licences, logiciels, droits similaires	330,00	330,00
28128	Autres aménagements de terrains	28 390,31	28 390,31
281351	Bâtiments publics	13 376,37	13 376,37
28152	Installations de voirie	12 627,53	12 627,53
281568	Autre matériel, outillage incendie	220,80	220,80
281735	Installations générales (m. à dispo)	26 994,67	26 994,67
2817534	Réseaux d'électrification (mise à dispo)	348,48	348,48
281758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 395,16	2 395,16
28181	Installations générales, aménagagt divers	7 698,08	7 698,08
281828	Autres matériels de transport	251 076,60	251 076,60
281838	Autre matériel informatique	20 858,55	20 858,55
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 575,90	3 575,90
28188	Autres immo. corporelles	275 305,37	275 305,37
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4817	Indemnités de renégociation de la dette	1 054 351,00	1 054 351,00
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 554 100,13	3 554 100,13

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
---	--	---	----------------------------------	---------------------

Total ressources propres disponibles	5 484 431,14	0,00	0,00	2 295 236,56	7 779 667,70
---	---------------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	5 296 151,56
Ressources propres disponibles	IV	7 779 667,70
Solde	V = IV – II (8)	2 483 516,14

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		2 090 498,03
1641	Emprunts en euros	2 090 498,03
Acquisitions d'immobilisations		1 688 117,70
204	Subventions Biens mobiliers, matériel et études	346 974,00
2051	Frais d'études	75 146,57
21735	Installations générales (mise à dispo)	111 911,41
21735	Installations générales (mise à dispo)	294 721,72
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	31 974,69
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	10 335,87
21828	Autres matériels de transport	242 839,92
21828	Autres matériels de transport	126 379,96
21838	Autre matériel informaique	1 598,73
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	17 382,86
2188	Autres	428 851,97
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		0,00
Autres dépenses éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
Total des dépenses réelles		3 778 615,73
040	Opérations ordre transf. entre sections	43 150,73
13912	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables - région	19 937,29
13918	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables - autres	1 636,85
13918	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables (autres)	21 576,59
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		43 150,73
TOTAL GENERAL		3 821 766,46

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		246 248,25
10222	FCTVA	94 099,68
1318	Autres	100 000,00
1322	Subvention région	52 148,57
Autres recettes éventuelles		1 474 152,38

SYNDICAT AZUR (M57) - SYNDICAT AZUR - BP - 2023

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 474 152,38
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes réelles		1 720 400,63
040	Opérations ordre transf. entre sections	1 220 100,50
28031	Frais d'études	188,52
28041582	Bâtiments et installations	43 002,04
28041583	Projets d'infrastructure d'intérêt national	15 470,53
280421	Biens mobiliers, matériel et études	7 297,83
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires	216,02
28128	Autres agencements et aménagements	18 584,30
281351	Bâtiments publics	8 756,17
28152	Installations de voirie	8 265,98
281568	Autre matériel et outillage d’incendie et de défense civi	144,54
281735	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	17 670,71
2817534	Réseaux d’électrification	228,12
281758	Autres installations, matériel et outillage techniques	1 567,87
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	5 039,16
281828	Autres matériels de transport	164 354,74
281838	Autre matériel informatique	13 654,01
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 340,78
28188	Autres	180 213,85
4817	Pénalités renégociation dette	733 105,33
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	2 082 391,93
Total des recettes d'ordre		3 302 492,43
TOTAL GENERAL		5 022 893,06

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	17 455 990,45
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	1 901,71
6042	Prestations	3 476,57
60611	Eau et assainissement	13 589,24
60612	Énergie - Électricité	27 977,85
60613	Chauffage urbain	35 956,76
60622	Carburants	519 588,69
60623	Alimentation	17 367,48
60628	Gaz soudure	2 398,10
60631	Fournitures d'entretien	68 144,64
60632	Fournitures de petit équipement	46 963,45
60636	Vêtements de travail	103 917,74
6064	Fournitures administratives	5 626,17
6068	Autres matières et fournitures	412 680,17
611	Contrats de prestations de services	15 159 551,18
6132	Locations immobilières	30 375,95
61351	Locations mobilières	4 396,52
61358	Autres	3 685,17
61358	Locations mobilières	3 037,60
615228	Entretien et réparation des biens mobiliers	27 812,57
615228	Entretien et réparation des biens mobiliers autres bâtiments	5 562,51
61551	Entretien matériel	799,37
61551	Entretien matériel roulant	119 905,08
61558	Autres biens mobiliers	706,50
61558	Autres biens mobiliers	1 998,42
61558	Entretien et réparation autres biens mobiliers	10 544,45
6156	Maintenance	96 392,86
6161	Prime assurance rc multirisques	3 826,89
6168	Autres (dont DAB et flotte auto)	72 710,84
6182	Documentation générale et technique	494,44
6184	Versements à des organismes de formation	30 615,09
6185	Frais de colloques et séminaires	12 246,03
62268	Autres honoraires , conseils&amp;amp;amp;amp;amp;amp;#x2026;	38 991,29
62268	Autres honoraires, conseils...	9 490,68
62268	Autres honoraires, conseils&amp;amp;amp;amp;amp;amp;#x2026;	89 000,23
6231	Annonces et insertions	7 127,87

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
6232	Fêtes et cérémonies	18 485,55
6236	Catalogues et imprimés	39 618,96
6238	Divers	3 197,47
6238	Frais divers de publicité	41 140,33
6251	Voyages, déplacements et missions (m57)	7 653,77
6261	Frais d'affranchissement	4 437,32
6262	Frais de télécommunications	12 515,66
627	Frais bancaires et assimilés	139,06
6281	Concours divers (cotisations...)	2 282,05
63512	Taxes foncières	83 437,72
63513	Autres impôts locaux	248 227,20
6355	Taxes et impôts sur véhicules	5 995,25
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 274 367,88
6218	Autre personnel extérieur	24 782,92
6331	Versement de transport	54 395,36
6332	Cotisations versées au FNAL	13 929,87
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	53 576,41
64111	Rémunération principale	1 817 771,03
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	89 931,83
64113	NBI	37 273,87
64118	Autres indemnités	608 474,93
64131	Rémunérations	769 969,54
64132	Supplément familial de traitement et indemnité	45 922,64
64138	Primes et autres indemnités	261 759,03
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	590 488,57
6453	Cotisations aux caisses de retraite	563 700,36
6455	Cotisations pour assurance du personnel	71 945,46
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	6 390,90
64731	Allocations de chômage versées directement	103 325,93
6475	Médecine du travail, pharmacie	7 653,77
6478	Autres charges sociales diverses	135 471,78
648	Autres charges	17 603,68
65	Autres charges de gestion courante	55 863,10
65311	Indemnités de fonction	33 676,60
65313	Cotisations de retraite	1 913,44
6541	Créances admises en non valeur	19 274,83
6588	Autres charges diverses de gestion courante	347,66
65888	Autres charges de gestion courante	650,57
66	Charges financières	613 607,51
66111	Intérêts réglés à l'échéance	633 922,97
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-20 315,46
67	Charges spécifiques	10 429,71

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
673	Annulation titres sur exercice antérieur	10 429,71
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	1 123 221,10
6815	Provisions pour risques et charges de fonctionnement	1 112 502,88
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	10 022,91
6865	Dotations et provisions pour risques	695,31
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		24 533 479,75
042	Opérations ordre transf. entre sections	1 220 136,21
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	487 030,88
6862	Dotations aux amort. des charges financières à répartir	733 105,33
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	2 082 391,93
Total des dépenses d'ordre		3 302 528,14
TOTAL GENERAL		27 836 007,89

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		11 319 679,00
73133	Taxe d’enlèvement des ordures ménagères et assimilées	11 319 679,00
Dotations et participations reçues		11 797 544,30
74718	Autres participations (Etat)	7 732,64
7472	Régions	7 732,64
74758	Participations autres groupements	3 065 960,59
74758	Autres groupement	7 897 038,18
74788	Subventions autres	819 080,25
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		2 125 839,07
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 542 125,64
70613	Redevance déchets industriels	615 252,50
70688	Autres prestations de services	175 860,79
7078	Autres marchandises	357 264,78
70845	Mise à disposition de personnel facturé	39 747,57
70878	Produits des services par des tiers	354 000,00
75	Autres produits de gestion courante	12 584,76
75888	Autres produits divers de gestion courante	11 000,00
75888	Produits divers de gestion courante	1 584,76
76	Produits financiers	445 318,22
7681	Fonds de soutien - Sortie des emprunts à risques	445 318,22
77	Produits spécifiques	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 8

Nombre de membres présents : 6

Nombre de suffrages exprimés : 6

VOTES :

Pour : 6

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 28/03/2023

Présenté par Le Président (1),

A Argenteuil, le 04/04/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Argenteuil, le 04/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

001. Gilbert AH-YU , Président	
002. Xavier PERICAT , 1er Vice-Président	
003. Georges MOTHRON , Délégué Titulaire	
004. Nessrine MENHAOUARA , 2ème Vice-Présidente	
005. Pascal BEYRIA , Délégué Titulaire	
006. Dominique MEANCE , Délégué Titulaire	
007. André BOURDON , 3ème Vice Président	
008. Nathalie JOLLY , Délégué Titulaire	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.